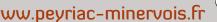
PEYRIAC-MINERVOIS

#28 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES www.peyriac-minervois.fr





LES TRAVAUX EN COURS SUR LA COMMUNE

TUILERIES D'AFFIAC

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et d'amélioration de l'éclairage public ont débuté aux Tuileries d'Affiac. Ils devraient être achevés à l'automne 2021. Ceux-ci sont réalisés par le SYADEN de l'Aude.



RUE LÉO LAGRANGE

Après avoir rencontré les riverains et avoir pris en compte certaines de leurs demandes lors de la réunion publique du 17 juin 2021, l'aménagement de la rue Léo Lagrange en voie multimodale (voirie et piste cyclable) a débuté le 5 juillet. Après les travaux de terrassement

et de réseaux, l'entreprise Colas a posé l'enrobage mardi 13 juillet. Cette réalisation devrait être terminée, pour la première phase, à la fin du mois de juillet, la signalétique, l'éclairage public et le parking à la fin du mois de septembre.



ÉDITO



PRÈS de longs mois émaillés de tant d'interdits, nous voilà un peu plus sereins face au COVID 19. Toutefois, même si la situation sur le plan sanitaire s'est sensiblement améliorée, la bataille n'est pas encore gagnée, la sécurité totale n'est pas encore acquise et ceci demande une vigilance constante. Aussi lorsqu'en conseil municipal de juin nous avons abordé la fête du 13 juillet et la fête locale, l'évidence de reporter ces festivités pour cette année s'est imposée.

Pourtant, tout le monde a envie de sortir et faire la fête. Comment dans ces cas-là faire respecter les gestes barrières où l'on ne peut servir à boire qu'assis et surtout pas autour d'une buvette. De plus, la nouvelle place de la Libération dite du Bourguet n'attend plus que son inauguration pour faire place aux danseurs et aux « festejaires ». Espérons que cela pourra se réaliser très prochainement pour vous retrouver tous en pleine forme.

Denise Gils, Maire

VIE MUNICIPALE

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



Le conseil municipal des jeunes a été élu lundi 28 juin après le vote des élèves de l'école en mairie, salle du conseil. 19 élèves sur 41 ont participé à cette élection, ce qui fait un pourcentage plus élevé qu'aux dernières élections départementales et régionales, soit un joli taux de participation de 46,34 %.



Après le dépouillement des bulletins, ont été élus : Léon André-Sénégas, Léa Vexane, Quentin Rongère, Zéline Beaufils, Cyrius Beaufils, Faustine Merlos.

L'installation du CMJ se fera le lundi 6 septembre à 18 h en mairie en présence du conseil municipal.

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Démarches pour l'inscription des enfants à l'école

La mairie recevra toute demande pendant la période des vacances. Pour finaliser l'inscription, se munir :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat de radiation (si l'enfant était déjà scolarisé)

Ou à partir du 31 août auprès de la directrice de l'école.

Les stationnements abusifs

Nous constatons régulièrement que certains véhicules stationnent de manière abusive sur la voie publique et nous sommes obligés parfois de procéder à leur enlèvement. Dans les parkings ou sur la voie publique, vous pouvez profiter d'un emplacement pendant 7 jours. Audelà, votre véhicule est considéré comme étant en stationnement abusif. Vous risquez une mise en fourrière du véhicule et $35 \in d$ amende, augmentée des frais de mise en fourrière.

Containers à ordures

Containers Jaunes

Merci de plier vos cartons afin de ne pas remplir ces containers trop vite!

Containers Gris

Ne pas déposer des sacs poubelles à côté mais dans le container !

Un nouveau pôle poubelles sera opérationnel chemin du Breil, à partir de juillet. Vous en serez informés par la Mairie, et aussi sur PanneauPocket.



Pour rappel: Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser des ordures sur la voie publique est puni par l'amende prévue à cet effet d'après l'article de loi R.635-8.

Un village propre! Grâce à tous!

Fleurissement

De nouvelles vasques ont été ajoutées sur les avenues Pasteur et Ferroul pour continuer à embellir cette voie principale de notre village.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Goûter

Vendredi 2 juillet, la mairie a offert le goûter de fin d'année aux élèves de l'école municipale. Nul doute que celui-ci a été apprécié.







Travaux

Durant la seconde quinzaine du mois d'août, l'espace jeux de la cour sera rénové avec la pose d'un nouveau revêtement et d'un nouveau jeu en remplacement de l'ancien toboggan.

ATELIERS POUR LES SENIORS



L'atelier organisé par l'Espace Seniors Carcassonne « Comprendre la douleur et comment la gérer » s'est déroulé les

VOTE DU BUDGET

Lors de la séance du conseil municipal du 13 avril 2021 a été voté à l'unanimité le budget 2021, dont vous trouverez ci-dessous la synthèse.

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 présenté par Madame Joële Dumas, adjointe aux finances, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice de 402 434,70 € et un excédent de clôture de 621 627,64 €.

L'affectation de ce résultat nécessaire pour l'investissement 2021 est de 301 809,61 € ce qui donne un excédent reporté dans le fonctionnement en 2021 de 319 818,03 €.

Investissements réalisés T.T.C Subventions perçues

L'État reverse à la commune le montant de la T.V.A (20%) de ces travaux d'investissement.

(620 573,70 €) (303 669,21 €)

- Matériel divers

26 221,81 € 13 762,00 €

Bâtiments communaux

10 087,20 €

- Divers travaux en régie municipale

9 994,71 €

 Travaux électriques et éclairage public Centre du village

34 837,50 € 14 847,82 €

– Bourg-Centre (place de la Libération)

323 112,68 € 108 929,02 €

Subvention restant à percevoir place Libération 34 461 €

- Chemins sur 2019 et 2020 (intempéries 2018)

174 696,00 €

La totalité de la reconstruction des chemins a été subventionnée à 95%

– Quais de l'Argent-Double/pilier passerelle

24 344,00 € 4 020,00 €

-Aménagement village

(mobilier urbain/cache containers)

28 339,98 €

Dont 5 320,00 € de subventions pour les caches containers versés en fonctionnement

- Trottoirs RD11

25 398,00 €

40 471,88 € (Solde travaux 2018)

Voirie, trottoirs, parking, Croisement Pharmacie
 37 494.00 €

- Pluvial Las Hiéros (2019)

0,00 € 70 552,00 € (Travaux 2019)

- Ordinateurs école (2019)

0.00€

6 810,00 € (Programme 2019)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Le Budget 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- La section fonctionnement est équilibrée à :

1 496 283,00 €

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition (pas d'augmentation depuis 2006).

T.F.B: 38,47 % - T.F.N.B: 114,77 %

T.H (uniquement sur les résidences secondaires): 17,95 % La réforme qui a supprimé la taxe d'habitation (résidence principale) a prévu une compensation de cette perte de ressource pour les communes.

C'est la part de la Taxe Foncière Bâti que percevait le département jusqu'en 2020 qui est reversée à la commune (taux départemental 2020 : 30,69%)

Le virement à la section d'investissement est de :

301 809,61 €

- La section d'investissement est équilibrée à :

1 133 264,00 €

Dépenses prévisionnelles des diverses opérations :

861 481,00 €

Dont les plus importantes sont :

– Bâtiments communaux

Divers (école, église)

Toiture bâtiment place Rambaud

– Travaux électriques et éclairage public Jeu du Mail et rue du Grenache

- Aménagement village

Croix de la boulangerie

Sol aire de jeux (école et jardin des puits)

- Voirie

- Chemins et pluvial, terrassement et réseaux boulodrome

Bourg-Centre

Première tranche rue Léo Lagrange

City Stade et Pumptrack

jeudis 14/17 et 24 juin 2021 dans la joie et la bonne humeur.

Les vendredis 08 et 22 octobre 2021 à 14h la MSA organise un atelier « Habitat », comment aménager son habitation confirmation des dates sur panneau Pocket prochainement.

RÉPONSE À NOS ANONYMES

Durant ce trimestre nous avons été frappés d'une étrange épidémie. Non, il ne s'agit pas de la COVID 19 qui domine l'actualité depuis maintenant 18 mois, mais plutôt d'un sentiment de retour en

arrière nauséabond de près de 80 années. En trois semaines, la mairie a reçu trois lettres anonymes : qui, pour dénoncer un voisin, qui, pour critiquer la gestion de la mairie, que sais-je encore... Si nos épistoliers anonymes ont quelques informations à faire remonter à la mairie, qu'ils sachent que les portes de celle-ci leur sont ouvertes. Nul besoin de se cacher derrière un anonymat qui renvoie à un autre temps. Enfin qu'ils sachent que ce genre de prose ne connaît qu'une destination : la poubelle!



VIE LOCALE-

UNE ANTENNE DE LA MDS A PEYRIAC-MINERVOIS

Les maisons départementales des solidarités (MDS) réunissent les services de la protection maternelle et infantile (PMI) et ceux de l'accompagnement social en lien avec l'insertion et le Revenu de Solidarité Active (RSA).

- C'est pour qui?

Tous les habitants qui ont besoin d'un conseil, d'une orientation ou d'un accompagnement. Sont particulièrement concernés les femmes enceintes, les enfants, de la naissance à 6 ans, les familles et tout habitant en parcours d'insertion ou/et en difficulté.

- Quels sont les professionnels présents dans les centres?
 Secrétaires médico-sociales, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, infirmières, puéricultrices, psychologues, médecin et sage-femme vous accueillent et interviennent selon les demandes.
- Pour quel type d'aide et de prestation ?
 Les professionnels sont là pour rechercher avec vous les réponses adaptées à votre situation :
- Relations avec les administrations : aide à la constitution de vos dossiers et dans vos démarches...
- Conseils et aides dans la gestion de votre vie quotidienne : logement, accès aux soins, alimentation... et de votre budget.
- Accompagnement lors d'événements familiaux : naissance, scolarité, éducation, adolescence, vie de couple, décès...
- Prévention et protection des personnes vulnérables : enfant, adulte victime de violences ou de maltraitances..
 Insertion sociale et professionnelle, logement, santé...
 Enfin, la partie Maison France Service qui se situera dans le même bâtiment ouvrira en septembre.

Renseignements: 20 04 68 11 08 70.

COMITÉ DE PAIX AUDOIS

Le comité de paix audois a célébré le 4^e anniversaire du TIAN (Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires) le 7 juillet au jardin de la paix à Peyriac Minervois en présence d'une trentaine de personnes.

Jacques Obriet, au nom du comité, est intervenu pour rappeler la portée du traité d'interdiction des armes nucléaires, sa portée en termes de nouveaux droits internationaux et de point d'appui juridique pour le combat pacifiste.

Toutefois il a insisté sur la nécessité de poursuivre la bataille afin de contraindre tous les États à ratifier ce traité à commencer par les neuf possesseurs de l'arme nucléaire.

Pour ce faire il a développé une série d'arguments pour montrer la dangerosité de cette arme pour les humains et la biodiversité, pour la paix et la stabilité et son coût



énorme au détriment des besoins sociaux.

Il a appelé à signer la pétition pour la ratification du TIAN et saisir toutes les opportunités pour maintenir la pression sur les États récalcitrants notamment lors de la commémoration des bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki et lors de la journée internationale de la paix le 21 septembre.

A l'issue du rassemblement, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié où a été présenté le livre sur les luttes pacifistes dans l'Aude depuis 1900 et la chronique de la vie du comité audois. (Disponible au siège du comité : 13 euros (+ 2 euros pour frais de port).

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

PÉTANOUE

Le club de pétanque compte 40 licenciés et 80 adhérents. On joue sur les terrains tous les après-midis!

Reprise des concours en doublettes formées tous les vendredis de juillet et août à 20h30. Vente de sandwichs, boissons à la buvette les vendredis soirs!

Renseignements Robert Perrutel 06 07 74 96 04.

ATELIER D'ÉCRITURE

Cette année encore, l'atelier d'écriture, qui avait lieu à la bibliothèque de Peyriac, a pu s'exprimer en ligne et en distribution de consignes ; il s'est achevé le jeudi 24 juin.

En fonction de la situation sanitaire, il

pourra reprendre dès la deuxième quinzaine de septembre. Venez nombreux rencontrer, découvrir ou participer à un moment de partage toujours dans le respect et la bonne humeur. La date exacte de sa reprise sera diffusée ultérieurement; le jour et la fréquence restant le jeudi, tous les quinze jours, de 15h à 17h.

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque très heureuse de vous inviter :

 le vendredi 10 septembre à 18h au Foyer des Campagnes pour son assemblée générale suivie d'un apéritif musical avec le duo "ECLAT'S".

Nous vous présenterons la nouvelle saison 2021/2022 qui commencera par :



– le samedi 2 octobre à 20h30 : Soirée Boby Lapointe avec le duo « from two to Boby » Entrée 10 €.

– le samedi 13 novembre à 20h30 : Pièce de théâtre « Piège pour un seul homme » avec la compagnie Tururut - Entrée 8€. A très bientôt.